Revue de la presse 09/12/2014

Le ministère de l'Equipement veut réviser la manière de construire les routes et les ponts

Le ministre de l'Equipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah a mis l'accent samedi 06 décembre 2014, à Tahanaout (province d'Al Haouz), sur la nécessité de revoir la structure technique de plusieurs ponts et d'entreprendre les opérations de réhabilitation des tronçons routiers par de nouvelles techniques modernes à même de résister aux crues et inondations. "En raison des inondations exceptionnelles et sans précédent depuis des décennies, nous sommes dans l'obligation de revoir la structure technique de plusieurs ponts qui n'arrivent plus à faire face au volume de précipitations, de même que nous devons réhabiliter les routes endommagées par les inondations et les crues", a-t-il ajouté lors d'une rencontre organisée au siège de la province d'Al Haouz consacrée à évaluer les pertes et dégâts subis par l'infrastructure de la province suite aux récentes inondations et à élaborer un plan d'action pour réparer les dégâts et désenclaver les populations sinistrées. Le ministre a, en outre, insisté sur la nécessité de traiter les questions urgentes et rétablir le trafic routier au niveau des routes endommagées, en donnant la priorité à la reconstruction des ponts et ce, en étroite coordination avec toutes les autorités concernées.

• Medias 24 •

Importante extraction de matériaux de construction

L'exploitation d'environ 2000 carrières permet d'extraire annuellement plus de 150 millions de m3 de matériaux de construction», c'est ce qu'a souligné Aziz Rabbah, ministre de l'Equipement, du Transport et de la Logistique L'exploitation d'environ 2000 carrières permet d'extraire une quantité annuelle de matériaux qui s'élève à plus de 150 millions de m3 de matériaux utilisés dans la construction, a souligné, mercredi à Casablanca, le ministre de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, dans une allocution lue en son nom. Ces matériaux devraient générer la création d'une richesse importante permettant le recouvrement ,d'importantes taxes et redevances pour les collectivités territoriales et les caisses de l'Etat ainsi que la création de milliers de postes d'emploi direct et indirects, a-t-il fait savoir lors de la cérémonie d'ouverture de la 3e édition du Salon international des mines et carrières (SIMC).

• Le Matin du Sahara •

Mines et carrières : Les professionnels s'organisent Et émettent leurs recommandations

La 3ème édition du Salon international des mines et carrières (3 au 6 décembre 2014 à Casablanca) s'est soldée par différentes initiatives et recommandations, dont notamment la Déclaration de Casa qui a appelé à la mise en place d'un réseau maroco-africain qui regroupera les industriels, les bureaux d'études, les centres techniques, les pôles de compétence, y compris les universités et les laboratoires de recherche. De même, il sera créé un réseau de compétitivité et d'innovation qui va porter le nom de «Diamant noir», dont les missions seront, entre autres, de veiller sur la valorisation des ressources et géo-matériaux et de mettre en place des targets et task forces sectorielles dans les domaines des mines et des carrières. Par ailleurs, il est, entre autres, recommandé de programmer obligatoirement des séminaires régionaux de vulgarisation et de sensibilisation sur les nouvelles lois, projets de loi, réglementation... dans le secteur mines et carrières et de développer le réseautage et le partenariat Maroc/Afrique en la matière. Booster l'innovation, la compétitivité et la créativité, notamment au sein des universités et par appui des industriels, des ministères de tutelle et du secteur privé en général figure également parmi les recommandations des acteurs du marché.

•La Quotidienne •

Royal Air Maroc enregistre une hausse de 20%

La compagnie aérienne nationale, RAM, a transporté en 2014 près de 790 000 passagers sur ses vols intérieurs et a programmé 12 925 vols sur ses 21 liaisons intérieures. Soit une hausse de 20% par rapport à l'exercice précédent. Royal Air Maroc considère que les conventions conclues avec certaines régions du Royaume, sous l'égide du gouvernement, ainsi que l'implication du ministère de l'Equipement, des Transports et de la Logistique et celle des régions, sont la principale cause de cette performance.

• Le Matin du Sahara • Libération • Medias 24 •